



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

14/03/2014

Dossier complet le

28/03/2014

N° d'enregistrement

F09314P0077

1. Intitulé du projet

Projet de création d'une zone d'activités économiques - Site du Petit Collet sur la commune de Tallard (05)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Tallard

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Michel ARNAUD

RCS / SIRET 2 1 0 5 0 1 7 0 6 0 0 0 1 9

Forme juridique Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°6 d)	Route d'une longueur d'environ 300 m.
Rubrique n°51 a)	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L.311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5ha et inférieure à 25 ha.
Rubrique n°33	Projet non concerné car SHON < 10 000 m².
Rubrique n°40	Projet non concerné car commune dotée d'un PLU et aire de stationnement privé de moins de 100 unités.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une zone d'activités économiques, d'une superficie de 2,79 ha dans le prolongement d'une ZAE existante.

4.2 Objectifs du projet

Viabilisation de parcelles préalable à l'installation d'activités économiques.

Les plans annexés (annexe 4), représentent un projet de société de transport. Ils ont été présentés à la mairie et utilisés pour illustrer le projet mais ne sont qu'un exemple, celui-ci n'étant pas encore fixé.

Sur cet exemple, la partie "Bureau, mécanique et stockage" représente le bâtiment envisagé; les places représentent les emplacements de stationnement des véhicules de transport.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet va permettre d'aménager les parcelles en VRD nécessaires à la desserte de la future ZAE.

Des travaux de protection contre les inondations sont également prévus. Une plateforme sera donc créée.

Elle sera surélevée par rapport au terrain naturel pour disposer d'une revanche minimum de 30 cm au-dessus du niveau de la crue centennale. Le profil en travers type de la plateforme présentera un talus de pente 3 H : 2V côté Rousine, protégé en cas de crue par des enrochements libres recouverts de terre végétale. Les vitesses d'écoulement étant relativement élevées en crue en bordure immédiate du Rousine ($V_{max} = 3.4$ à 3.8 m/s au droit du futur aménagement), les enrochements seront dimensionnés en conséquence (diamètre minimum 0.6 m) et fondés à 1 m sous le niveau du terrain naturel. A noter que la zone à aménager en rive gauche est située à l'intrados d'une courbe et qu'en conséquence elle sera moins sollicitée que la rive droite par les écoulements.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les travaux d'aménagement réalisés, les terrains viabilisés seront revendus à des acheteurs privés (artisans, commerçants, entrepreneurs).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Défrichement
- Permis d'aménager
- Dossier Loi sur l'eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de la zone à aménager	2,79 ha
Superficie de la zone à défricher	0,83 ha
Route	300 m

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Lieu dit: Petit Collet
 Section: OD
 Parcelles: 85, 36, 38, 824 et 826
 (Parcelles concernées par le défrichement: 85, 36, 824)

Coordonnées géographiques¹ Long. 6 ° 01' 58,8" E | Lat. 44 ° 27' 38,7" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Taliard

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Création d'une zone d'activités économiques sous maîtrise d'ouvrage communale :
- 1/ VRD : réseaux humides, réseaux secs, voiries, protection contre les crues
 - 2/ Vente et construction des lots : viabilisation des lots, bornage, puis vente

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Les parcelles 826 et 88 sont des parcelles cultivées (céréales + fourrage)

Les autres parcelles sont boisées

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :

Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération du 11 février 2008. Il est actuellement en révision.

Les parcelles n°85, 86, 88 et une partie de la parcelle 826 sont situées dans la zone A, correspondant à la zone agricole.

L'autre partie de la parcelle 826 et la parcelle 824 sont situées dans la zone App dans laquelle s'appliquent les règles de protection paysagères renforcées.

Ce zonage est en cours de modification.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non **5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :**

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Tallard est concernée par la Loi Montagne
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit arrêté ou le cas échéant en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A environ 2 km des sites: - Natura 2000 Directive Habitats: La Durance - Natura 2000 Directive Oiseaux: La Durance
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A environ 1,7 km de l'église paroissiale classée par arrêté du 30 mai 1931 A environ 1,7 km du Château de Tallard classé: - par arrêté du 20 décembre 1897 pour sa chapelle - par arrêté du 19 avril 1958 pour le bâtiment accolé à la chapelle - par arrêté du 3 juillet 1969 pour les ruines du château

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendrerait-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de remblai pour rehaussement de la plateforme et protection contre les crues + enrochements en protection de talus
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante (faune, flore, habitats, continuités écologiques) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération de défrichement aura une incidence sur la biodiversité existante. Néanmoins, les travaux seront réalisés en appliquant les mesures nécessaires pour éviter toute pollution (stockage des engins, contrôle du chantier). La période des travaux sera choisie afin de limiter au maximum la dégradation des sols (ornières...) et la perturbation de la faune et la flore; la fin d'été / automne paraît être la période la moins dommageable. De plus, une zone de retrait de 10 m, non défrichée, sera appliquée entre le torrent du Rousine et le projet. L'impact sera donc faible.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles 85, 86 et 824 sont des espaces boisés. Il y aura donc un impact du projet en termes de consommation d'espace forestier, au profit d'un développement économique de la commune. A noter que selon Corine Land Cover 2006, la surface boisée de Tailard représente 438,13 ha, nous allons donc soustraire 0.25 % de la surface boisée totale de la commune. L'impact est donc proportionnellement faible.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe un risque d'inondation qui sera contenu après travaux de protection et de remblaiement pour mise hors eau de la plateforme (Q100). La partie concernée par l'aménagement ne sera donc plus inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement engendrera la production de déchets verts (bois) qui seront évacués et valorisés. L'impact est donc faible.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet concerne la création d'une ZAE dans le prolongement d'une ZAE existante et se trouve à proximité d'un aéroport.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

- la zone du projet n'est pas située dans une zone de protection naturelle,
- la période de travaux sera choisie de manière à perturber à minima la faune et la flore présente,
- les travaux seront réalisés dans les règles de l'art, avec des mesures préventives et le contrôle du chantier,
- une bande de 10 m non défrichée sera maintenue entre le projet et le torrent du Rousine,
- pas de défrichement entre la RN85 et le projet afin de laisser un rempart visuel

Pour l'ensemble de ces raisons, il ne nous semble pas que ce projet nécessite une étude d'impact.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/24 000 et 1/44 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue. L'une devra permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé.	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau.	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6: Expertise Habitats - flore
Annexe 7: Eléments sur la faune

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

TALLARD

le 10/03/14

Signature

Le Maire
 Jean-Michel ARNAUD

